Budget 2021, Saint-Charles-de-Bellechasse

Le conseil municipal doit, à chaque fin d'année, préparer et adopter le budget de la municipalité pour le prochain exercice financier. Le résumé du Budget 2021 de Saint-Charles-de-Bellechasse sera présenté en deux volets : le budget de fonctionnement et le budget d'investissement. Finalement, le Programme triennal d'immobilisations (PTI), regroupant les investissements que la Municipalité prévoit faire sur son territoire au cours des trois prochaines années, sera exposé, ainsi que les taxes et tarifs applicables en 2021.

Budget de fonctionnement

Le budget de fonctionnement permet à la Municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse de répondre à ses obligations, d'assurer le bon fonctionnement de ses activités récurrentes et de pourvoir à la prestation adéquate des services qu'elle est appelée à fournir.

Revenus

Les revenus constituent l'ensemble des ressources que la Municipalité perçoit pendant une année. Les revenus de fonctionnement projetés pour 2021 sont de 4 008 324 $, une hausse de 2,6 % par rapport à 2020.

REVENUS	2020	2021
Taxes	3 116 115 $	3 243 425 $
Paiements tenant lieu de taxes	66 950 $	83 950 $
Services rendus	476 150 $	389 675 $
Imposition de droits	80 000 $	80 000 $
Amendes et pénalités	6 800 $	5 800 $
Intérêts	10 100 $	12 100 $
Autres revenus	10 000 $	10 000 $
Transferts	138 589 $	183 374 $
TOTAL	**3 907 704 $**	**4 008 324 $**

Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement regroupent principalement :
- les frais de rémunération ;
- les dépenses d'entretien et de fourniture ;
- les frais de fonctionnement divers correspondant aux compétences de la municipalité ;
- les intérêts de la dette.

Ces dépenses projetées se chiffrent à 4 668 151 $ en 2021, une hausse de 4,3 % comparativement à l'an dernier. Parmi les dépenses particulières, notons la hausse des coûts de la collecte des matières résiduelles de 45 118$, ou 19,9%, la hausse des coûts de déneigement, les montants nécessaires en vue des élections municipales de 2021 et la reconduction des montants d'entretien afin d'assurer le maintien et l'amélioration des infrastructures existantes.

DÉPENSES (AVEC AMORTISSEMENT)	2020	2021
Administration Générale	713 075 $	808 813 $
Sécurité publique	561 438 $	584 222 $
Transport	990 286 $	1 121 211 $
Hygiène du milieu	975 909 $	1 040 313 $
Santé / Bien-être	18 350 $	17 600 $
Aménagement / Urbanisme	110 796 $	122 063 $
Loisirs / Culture	987 768 $	873 246 $
Frais de financement	119 342 $	100 683 $
TOTAL	**4 476 964$**	**4 668 151 $**

Conciliations fiscales

Les conciliations à des fins fiscales de 659 827 $ inscrites au budget de fonctionnement constituent l'information financière dont le traitement fiscal diffère des revenus et des dépenses. On retrouve notamment les conciliations suivantes : le paiement du capital sur prêt de 152 082 $, l'utilisation d'un montant des réserves de 20 000$ et le montant total des amortissements en 2021 qui est de 791 909 $. Au total, vous pouvez donc observer que la somme des dépenses moins les conciliations balancent avec les revenus projetés.

CONCILIATIONS FISCALES	2020	2021
Immobilisations	757 839 $	791 909 $
Financement	220 559 $	152 082 $
Affectations	0 $	0 $
Utilisation réserve	31 980 $	20 000 $
TOTAL CONCILIATIONS FISCALES	**569 260 $**	**659 827 $**
Surplus / déficit fonctionnement	0 $	0 $

Budget d'investissements

Le tableau suivant montre les investissements que réalisera la municipalité en 2021 en matière d'immobilisations. Les types d'investissements sont variés, allant de la rénovation d'immeubles, à la réfection de chemin public, à la réalisation d'études ou de plans et devis, l'avancement du développement domiciliaire, etc.

REVENUS	2020	2021
Taxes	140 000 $	45 000 $
Transfert / Entente / Partage	1 684 882 $	2 101 318 $
Autres revenus	39 942 $	53 891$
TOTAL REVENUS	1 864 374 $	2 200 209 $
DÉPENSES		
Administration Générale	70 000 $	75 000 $
Sécurité publique	532 000 $	507 000 $
Transport	45 000 $	2 015 267 $
Hygiène du milieu	1 325 000 $	1 551 500 $
Santé / Bien-être	0 $	0 $
Aménagement / Urb.	0 $	0 $
Loisirs / Culture	2 670 373 $	1 372 373 $
TOTAL DÉPENSES	4 642 373 $	5 521 140 $
CONCILIATION FISCALES		
Propriétés / Participations	0 $	0 $
Financement	2 613 991 $	2 937 710 $
Affectations	164 008 $	383 221 $
TOTAL CONCILIATIONS FISCALES	2 777 999 $	3 320 931 $
Surplus / déficit immobilisations	0 $	0 $

Les revenus d'investissement sont constitués principalement de ceux prélevés par la taxe foncière « immobilisation » et de diverses subventions, telles que les subventions du ministère des Transports pour la réfection du rang de l'Hêtrière Est, du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour le projet de la piscine extérieure et de la Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Cette année, une somme de 53 891$ provenant du Fonds de développement des territoires sera allouée au projet de renouvellement du Parc Dion.

Les immobilisations projetées en 2021 sont réparties dans pratiquement tous les secteurs d'activités de la Municipalité, dont les détails sont présentés dans le tableau suivant :

Dépenses Administration générale	
75 000$	Réfection toiture Hôtel-de-ville
Dépenses Sécurité publique	
500 000 $	Achat camion pompe
7 000$	Installation logiciel Surviemobile
Dépenses Transport	
75 000 $	Études Développement 279
1 936 767 $	Réfection rang de l'Hêtrière Est
3 500$	Achat remorque pour signalisation
Dépenses Hygiène du milieu	
1 100 000 $	Construction – Rue Lemieux
200 000 $	Plans et devis – Usine d'assainissement
35 000 $	Plan raccordement inversé
100 000$	Conception remplacement conduites avenue Royale
100 000$	Poursuite de la recherche en eau
16 500$	Étude électrique réservoir eau potable
Dépenses Loisirs et culture	
1 157 476 $	Réfection – Piscine extérieure
35 000 $	Rénovation entrepôt du Charolais
79 157 $	Réaménagement Parc Dion
16 750 $	Parc – Derrière aréna
80 000 $	Remplacement toiture aréna
1 000 $	Étagère – Bibliothèque
3 000$	Équipements sportifs

Au sein des conciliations à des fins fiscales inscrites au budget d'investissements, le conseil prévoit utiliser certaines réserves pour assurer les dépenses de projets spécifiques. Il y a un montant de 18 256$ de la réserve Fonds éolien et un montant de 7 000$ de la réserve Comité de développement local pour le projet de réaménagement du Parc Dion, un montant de 75 000$ de la réserve Développement 279 pour les études en vue de la poursuite du développement de ce secteur, 90 215$ de la réserve Piscine afin de l'inclure dans le montage financier du projet de piscine extérieure, 16 750$ de la réserve créée pour aménager le parc derrière l'aréna, 1 000$ de la réserve bibliothèque pour le remplacement d'une étagère et enfin, un montant de 175 000$ du surplus non affecté afin de réduire la charge fiscale au minimum pour les contribuables de la Municipalité. Le reste des sommes, soit 2 937 710$, proviennent de quatre règlements d'emprunts, soit celui pour l'achat du camion pompe du service Incendie, celui pour les travaux de réfection de la piscine extérieure, celui pour les travaux de réfection du rang de l'Hêtrière Est et enfin celui pour la Phase II du projet domiciliaire du Développement 279.

Programme triennal d'immobilisation

Le conseil d'une municipalité locale doit, chaque année, adopter un programme en immobilisations pour les trois exercices financiers subséquents. En 2022, c'est 450 000 $ que la Municipalité prévoit immobiliser, 1 500 000 $ en 2023 et 10 300 000 $ en 2024.

PROJETS	MONTANT	PARTICIPATION		ANNÉ DE RÉALISATION
		SUBVENTIONS	MUNICIPALITÉ	
1- Assainissement	6 000 000 $	4 800 000 $	1 200 000 $	2024
2- Eau potable	1 500 000 $	750 000 $	750 000 $	2023
3- Route 279	3 000 000 $		3 000 000 $	2024
4- Dépôt à sel	200 000 $		200 000 $	2024
5- Génératrice réservoir	200 000 $		200 000 $	2022
7- rue Lemieux	1 100 000 $		1 100 000 $	2022
8 – Aire de jeux centre du village	250 000 $		250 000 $	2022
TOTAL	**12 250 000$**	**5 550 000 $**	**6 700 000 $**	

Taxes et tarifs

Pour l'année 2021, le conseil de la Municipalité a adopté une hausse de taxation globale de 0,99%. Le tableau suivant présente les différents taux et tarifs du budget 2021 comparé à ceux de 2020 :

DESCRIPTION	BUDGET 2020	BUDGET 2021	TAUX 2020	TAUX 2021	ÉCART EN %
Taxes sur la valeur foncière					
Ensemble de la municipalité					
Taxes foncières Générales	2 141 092	2 280 099	0,007380	0,007221	
Service de la dette	141 532	154 783	0,000488	0,000490	
Taxes immobilisations	140 000	45 000	0,000483	0,000143	
TOTAL	**2 422 624**	**2 479 882**	**0,008351**	**0,007854**	**-5,95%**
Secteur					
Taxes de secteur eau dette	112 318	39 182	0,0007782	0,0002543	
Taxes de secteur assainissement	-	-	-	-	
Taxes de secteur hors réseau	5911	2 062	0,0000544	0,0000172	
Remboursement de taxes en $	-	-	-	-	
TOTAL	**118 229**	**41 244**	**0,0008327**	**0,0002715**	**-67,39%**

DESCRIPTION	BUDGET 2020	BUDGET 2021	TAUX 2020	TAUX 2021	ÉCART EN %
Sur une autre base					
Tarification – Services municipaux					
Eau	214 557	235 068	124,25	139,9	
Égouts	219 865	218 849	259,93	263,1	
Matières résiduelles	226 703	271 821	162,4	187,46	
Traitement fosses septiques	36 045	41 561	93,38	106,57	
Service de la dette 00-114 Village	13 569	0	17	0	
Service de la dette 00-114 Secteur	4 523	0	0	0	
TOTAL	715 262	767 299	657	697	
					6,10%
TOTAL TAXES	**3 256 115**	**3 288 425**			0,99%

Afin que vous puissiez mesurer l'impact fiscal de votre propriété pour l'année à venir, nous vous présentons quatre scénarios types présents sur le territoire de la Municipalité. Étant dans la première année d'un nouveau rôle d'évaluation, les deux premiers scénarios représentent des propriétés du secteur du périmètre urbain, soit le village, où il y a une hausse de la valeur d'évaluation et une où il y a une stabilité de la valeur d'évaluation. Les deux derniers scénarios sont pour les types de propriétés que l'on retrouve dans le secteur paroisse, soit une résidence unifamiliale avec une hausse de la valeur d'évaluation et un bâtiment de production agricole.

Exemples de la variation des comptes de taxes 2020 – 2021

MAISON VILLAGE AVEC HAUSSE DU RÔLE D'ÉVALUATION	2020	2021
Ecart % évaluation	12,78%	
Évaluation municipale	256 600,00	289 400,00
Taxe foncière Générale	1 893,71	2 089,76
Foncière aqueduc	199,70	73,60
Foncière Service dette	125,22	141,81
Taxe générale immobilisation	123,94	41,38
Matières résiduelles	162,40	187,46
Eau résidence	124,25	139,90
Égout	259,93	263,10
Service dette 00-114	17,00	0,00
Consommation eau	227,20	227,20
Eau compteur	174,97	178,47
Eau hors réseau	N/A	N/A
Eau usée	N/A	N/A
TOTAL	**3 081,11**	**3 115,48**
Variation	**1,12%**	

MAISON VILLAGE SANS HAUSSE DU RÔLE D'ÉVALUATION	2020	2021
Ecart % évaluation	-0,11%	
Évaluation municipale R	187 600,00	187 400,00
Taxe foncière Générale	1 384,49	1 353,22
Foncière aqueduc	146,00	47,66
Foncière Service dette	91,55	91,83
Taxe générale immobilisation	90,61	26,80
Matières résiduelles	162,40	187,46
Eau résidence	124,25	139,90
Égout	259,93	263,10
Service dette 00-114	17,00	-
Consommation eau	301,00	301,00
Eau compteur	231,80	236,44
Eau hors réseau	N/A	N/A
Eau usée	N/A	N/A
TOTAL	**2 508,03**	**2 346,40**
Variation	**-6,44%**	

MAISON PAROISSE AVEC HAUSSE DU RÔLE D'ÉVALUATION	2020	2021
Ecart % évaluation	8,91%	
Évaluation municipale R	252 500,00	275 000,00
Taxe foncière Générale (1)	1 863,45	1 985,78
Foncière aqueduc (5)	N/A	N/A
Foncière Service dette	123,22	134,75
Taxe générale immobilisation	121,96	39,33
Matières résiduelles	162,40	187,46
Eau résidence	N/A	N/A
Égout	N/A	N/A
Service dette 00-114	N/A	N/A
Consommation eau	N/A	N/A
Eau compteur	N/A	N/A
Eau hors réseau (7)	13,74	4,72
Eau usée	93,38	106,57
TOTAL	**2 378,15**	**2 458,60**
Variation	**3,38%**	

Ferme Paroisse	2020	2021
Évaluation ferme	679 600	767 500
Évaluation municipale	302 300	313 500
Taxe foncière Générale	7 246	7 806
Foncière aqueduc	N/A	N/A
Foncière Service dette	479	530
Taxe générale immobilisation	474	155
Matières résiduelles	1 949	2 250
Eau résidence	N/A	N/A
Égout	N/A	N/A
Service dette 00-114	N/A	N/A
Consommation eau	N/A	N/A
Eau compteur	N/A	N/A
Eau hors réseau	16	5
Eau usée	93	107
TOTAL	**10 258**	**10 852**
Variation	**5,78%**	

En conclusion, je vous invite à communiquer avec les bureaux de la Municipalité si vous avez des questions ou un besoin d'information supplémentaire sur le Budget 2021.

Jean-Francois Comeau

Directeur général